RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00055
Numéro SIREN : 434 108 874
Nom ou dénomination : VECTURA

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt A2020/015203

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

A2020/015203

2438099

Dénomination : **VECTURA**

Adresse : **18 Rue Jean Pérrin Zi Actisud - le chapitre 31100 TOULOUSE**

N° de gestion : **2001B00055**

N° d'identification : **434108874**

N° de dépôt : **A2020/015203**

Date du dépôt : **08/09/2020**

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 10/07/2020 AGO3

2438099

VECTURA
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 000 €
Siège social : 18 rue Jean Perrin – ZI ActiSud – Le Chapitre - 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 434.108.874

AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'AGOA EN DATE DU 10 JUILLET 2020

PROJET DE RESOLUTION

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise des dispositions de l'article L.823-2 du Code de commerce, décide de nommer, en qualité de second Commissaire aux comptes titulaire de la Société, la société Grant Thornton, dont le siège se situe à Neuilly-sur-Seine (92200) 29 rue du Pont, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

VOTE DE LA RESOLUTION

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise des dispositions de l'article L.823-2 du Code de commerce, décide de nommer, en qualité de second Commissaire aux comptes titulaire de la Société, la société Grant Thornton, dont le siège se situe à Neuilly-sur-Seine (92200) 29 rue du Pont, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait
Le Président

